



Affaire Boulin : Les documents « secret défense » sur la mort de Robert Boulin pourraient être bientôt déclassifiés

EXCLUSIF

Trente-sept ans après les faits, le juge qui instruit l'affaire a demandé aux ministères de l'Intérieur et de la Défense de sortir de leurs archives tout ce qui concerne la mort de Robert Boulin...



Le corps de Robert Boulin, le 30 octobre 1979 – Laurent XYZ/SIPA

par *VINCENT VANTIGHEM*

Sortir le cadavre de Robert Boulin des placards de l'État. L'expression est terrible mais c'est bien le but que s'est fixé le juge qui instruit l'enquête sur la mort de l'ancien ministre, trente-sept ans après les faits. Le 8 décembre 2016, **Étienne Lesaux** a, selon les informations de *20 Minutes* et de Radio France, ordonné aux ministères de l'Intérieur et de la Défense de « rechercher, déclassifier et [lui] communiquer » l'ensemble des documents relatifs à cette affaire qu'ils pourraient encore retrouver dans leurs archives aujourd'hui. Soient-ils même classés « secret-défense »...

Ministre du Travail sous le mandat de Valéry Giscard d'Estaing, Robert Boulin avait été retrouvé mort, le 30 octobre 1979, dans les cinquante centimètres d'eau de l'étang du Rompu, en forêt de Rambouillet (Yvelines). Convaincue que son père ne s'est pas suicidé mais qu'il a été victime d'un « *assassinat politique* », sa fille, Fabienne, a obtenu l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire en septembre 2015.

Une « affaire qui traîne son cortège de curiosités » pour Bruno Le Roux

« *La déclassification est essentielle pour savoir enfin tout ce qui a été dit, à l'époque, sur la mort de mon père* », explique **Fabienne Boulin** à *20 Minutes*. Car, comme le

rappelle **Marie Dosé**, son avocate, « *il est évident que les services français (...) ont réalisé des investigations sur les circonstances de [sa] mort* », Robert Boulin demeurant « *le seul ministre de la Ve République décédé alors qu'il était en exercice.* »

Il ne reste plus qu'à patienter. Dans des courriers que *20 Minutes* a pu consulter, les ministères de la Défense et de l'Intérieur expliquent qu'ils vont bien effectuer les recherches. « *Je vous confirme avoir déclenché immédiatement la collecte des éléments sollicités* », indique ainsi **Bruno Le Roux**, le ministre de l'Intérieur, au juge Étienne Lesaux.

Bruno Le Roux connaît bien le dossier. Alors qu'il était président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, en 2013, il avait officiellement écrit au Premier ministre pour réclamer la réouverture de l'enquête sur cette affaire qui, selon lui, « *traîne (...) son cortège de curiosités judiciaires, de négligences et d'expertises contestables...* »

La thèse de l'assassinat accréditée par deux témoins

Reste à savoir si, en l'espace de 37 ans, « *le ménage* » n'a pas été fait dans les couloirs de l'État ? « *C'est notre inquiétude*, confirme Fabienne Boulin. *Dans les années 1980, nous nous étions déjà aperçus que des scellés avaient mystérieusement disparu. J'ai toujours l'impression de déranger.* »



Fabienne Boulin assure depuis des années que son père, Robert Boulin, a été la cible d'un « assassinat politique ». BORIS HORVAT / AFP

Quoi qu'il en soit, le juge Lesaux ne compte, lui, pas s'en limiter à cette demande de déclassification. Selon nos informations, il doit procéder à l'audition de nouveaux témoins dans les prochaines semaines.

L'an dernier, deux personnes accréditant la thèse de l'assassinat avaient déjà officiellement témoigné. L'une d'elle, médecin réanimateur de garde le jour de la découverte du corps, avait même assuré que Robert Boulin avait la tête « *hors de l'eau* » quand son corps a été retrouvé. Ajoutant : « *Ce n'est pas courant pour un noyé...* » ♦